

KILM 14. Le niveau d'éducation et l'illettrisme

Introduction

Le KILM 14 présente les niveaux et la répartition des connaissances et des compétences de la main d'œuvre et des chômeurs. Les tableaux 14a et 14b montrent la répartition du niveau d'instruction de la main d'œuvre pour 137 pays et celui des chômeurs pour 141 pays, en fonction de cinq niveaux de scolarisation – moins d'un an, niveau pré-primaire, niveau primaire, niveau secondaire, et niveau supérieur. Le tableau 14c donne des informations sur le taux de chômage, c'est-à-dire le pourcentage des chômeurs dans la main d'œuvre, en fonction de trois catégories d'éducation, primaire ou inférieur, secondaire et supérieur pour 128 pays. Enfin, le tableau 14d donne des informations sur les taux d'illettrisme, c'est-à-dire le pourcentage de personnes illettrées dans la population pour 166 pays.

Les données des tableaux 14a, 14b, 14c et 14d sont ventilées en fonction du sexe et à chaque fois que c'est possible en fonction des cohortes d'âge suivantes : 15 ans et +, jeunes (15-24 ans) et adultes (25 ans et plus).

Utilisation de cet indicateur

Dans tous les pays, les ressources humaines représentent, directement ou indirectement, la ressource la plus précieuse et la plus utile ; traditionnellement, les pays dépendent de la santé, de la force et des compétences fondamentales de leurs travailleurs pour produire des biens et des services pour la consommation et le commerce. Avec le développement d'organisations complexes et des besoins de connaissances, et l'introduction de machines et de technologies sophistiquées, la croissance économique et l'amélioration du niveau de vie dépendent de plus en plus du taux d'alphabétisation et du niveau d'éducation atteint par l'ensemble de la population. La prédisposition de la population à acquérir ces compétences peut être renforcée par l'expérience, l'éducation

formelle et informelle et la formation professionnelle.

Les talents naturels de la main d'œuvre restent certes pertinents, mais les changements économiques et technologiques continus impliquent que l'essentiel du capital humain est maintenant acquis non seulement par le biais de l'éducation et la formation initiales, mais de plus en plus par la formation professionnelle des adultes et la formation des travailleurs au niveau individuel ou de l'entreprise, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et de gestion de carrière. Malheureusement, il n'existe que peu de données sur l'apprentissage tout au long de la vie, et les indicateurs permettant de suivre l'acquisition des connaissances et des compétences au-delà de l'enseignement formel sont rares. Les statistiques sur les niveaux d'instruction restent donc les meilleurs indicateurs disponibles sur les niveaux de compétences de la main d'œuvre à ce jour. Elles sont importantes pour déterminer si un pays est en mesure de rester durablement compétitif sur les marchés mondiaux et d'utiliser efficacement les progrès rapides de la technologie. Le niveau d'instruction a également une incidence sur l'employabilité des travailleurs.

Pour élaborer des politiques, il est également utile d'avoir la capacité d'examiner les niveaux d'instruction en fonction des professions et des revenus, ainsi que pour toute une série d'analyses économiques, sociales et du marché du travail. Les statistiques sur les niveaux et les tendances de l'éducation de la main d'œuvre peuvent : (a) fournir des indications sur la capacité des pays à atteindre des objectifs socioéconomiques importants ; (b) donner une image de la structure des compétences de la main d'œuvre au sens large ; (c) mettre en lumière la nécessité de promouvoir des investissements dans l'éducation pour différents groupes de population ; (d) favoriser l'analyse de l'influence du niveau des compétences sur les résultats économiques sur le marché du travail et sur le succès des différentes politiques visant à élever le niveau d'instruction de la main d'œuvre ; (e) donner une indication sur le niveau des inégalités de la répartition des

ressources de l'éducation entre les différents groupes de la population, et notamment entre les hommes et les femmes, dans les pays et entre les pays ; et (f) donner une indication sur les compétences de la main d'œuvre existante, afin de découvrir les potentiels non utilisés.

En se concentrant sur les caractéristiques des chômeurs en matière d'éducation, l'indicateur 14 des KILM permet également de mettre en lumière la façon dont les événements significatifs sur le long terme pour un pays, comme le changement technologique fondé sur les compétences, l'ouverture accrue au commerce ou les modifications structurelles des secteurs de l'économie, modifient l'expérience des travailleurs hautement ou faiblement qualifiés sur le marché du travail. Les informations fournies peuvent avoir des implications profondes sur les politiques de l'emploi et de l'éducation. Lorsque les personnes avec de faibles niveaux d'instruction ont plus de risques de devenir chômeurs, la réaction politique peut être de chercher à accroître leur niveau d'éducation, ou à créer plus d'emplois peu qualifiés dans le pays.

A l'inverse, une proportion élevée de chômeurs parmi les personnes qui ont un niveau d'instruction élevé peut signifier qu'il n'existe pas suffisamment d'emplois intellectuels et scientifiques ni d'emplois de haute technicité. Dans de nombreux pays, les demandeurs d'emploi qualifiés sont contraints d'accepter des emplois inférieurs à leur niveau de compétences. Lorsque l'offre de travailleurs qualifiés est supérieure à l'augmentation du nombre d'opportunités d'emploi intellectuels, scientifiques et techniques, cela produit inévitablement un niveau élevé de chômage des personnes qualifiées (voir le KILM 12 pour avoir plus d'informations). L'une des conséquences possibles de la présence de ce chômage des personnes très éduquées dans un pays est la « fuite des cerveaux », car les travailleurs les plus qualifiés émigrent pour trouver un emploi dans d'autres régions du monde.

Le taux d'illettrisme de la population, qui n'est pas un indicateur du marché du travail en tant que tel, peut être un substitut utile pour connaître le niveau d'éducation de base de la main d'œuvre potentielle. Savoir lire, écrire et compter est de plus en plus considéré comme les connaissances minimales nécessaires pour entrer sur le marché du travail.

Définitions et sources

Niveau d'instruction¹

Les six niveaux d'instruction utilisés dans le KILM 14 se fondent du point de vue conceptuel sur les 10 niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). La CITE a été conçue par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au début des années 1970 pour constituer un instrument de classement permettant de rassembler, de compiler et de mettre en forme les statistiques éducatives tant dans les différents pays que sur le plan international. La version initiale de la CITE (la CITE-76) classait les programmes d'éducation en fonction de leur contenu selon deux axes principaux : les niveaux d'éducation et les domaines d'étude. Les variables de la classification ont été maintenues dans la version révisée de 1997, la CITE-97 ; toutefois, les règles et les critères permettant de répartir les programmes dans les niveaux d'éducation ont été clarifiés et renforcés, et les domaines d'étude approfondis.² De nombreux pays continuent de classer les niveaux d'éducation en fonction des niveaux définis dans la CITE-76, mais de plus en plus de pays sont passés aux neuf niveaux et aux dix sous-catégories de la CITE-97. En 2011, une nouvelle classification CITE a été introduite, la CITE 2011 ; toutefois, les rapports conformes à la CITE-11 n'ont pas commencé avant 2014.³ Les tableaux 14a à 14c identifient clairement le système de classification utilisé pour chacune des données. Les principaux niveaux d'éducation sont également résumés dans le tableau ci-dessous.

¹ Pour avoir plus d'informations sur les définitions de la main d'œuvre et du chômage, les utilisateurs peuvent consulter les textes des KILM 1 et 9 respectivement.

² Pour avoir plus de détails sur la CITE, voir UNESCO, *Classification internationale type de l'éducation / CITE 1997* (Paris 1998) ; http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/isce_d97-fr.pdf

³ Pour avoir plus de détails sur la CITE 2011, voir UNESCO, *Classification internationale type de l'éducation / CITE 2011* (Paris 2012) ; <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-fr.pdf>

Classifications de l'éducation utilisées dans les tableaux 14 du KILM

Niveau KILM	Niveau CITE-11	Niveau CITE-97	Niveau CITE-76	Description
	X : absence de scolarisation	X : absence de scolarisation	X : absence de scolarisation	Moins d'un an de scolarisation
	0. Développement éducatif de la petite enfance	0 : Enseignement pré primaire	0 : Education précédant le premier niveau	Enseignement dans les écoles maternelles, les crèches et les classes pour les tout-petits
Primaire	1. Enseignement primaire	1. Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base	1. Premier niveau	Les programmes visent à donner aux élèves une éducation de base solide en matière de lecture, écriture, arithmétique. Les élèves ont généralement de 5 à 7 ans. Les programmes d'alphabétisation des adultes peuvent être inclus.
	2. Premier cycle de l'enseignement secondaire	2. Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base	2. Deuxième niveau, premier cycle	Poursuite de l'éducation de base, avec l'introduction ou l'approfondissement de matières plus spécialisées. La fin de ce niveau coïncide souvent avec la fin de la scolarisation obligatoire quand elle existe. Ce niveau inclut les programmes d'enseignement professionnel destinés à former à des professions spécifiques ainsi que les programmes d'apprentissage pour les métiers qualifiés.
Secondaire	3. Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	3. Enseignement secondaire (deuxième cycle)	3 : Deuxième niveau, deuxième cycle	Fin de l'éducation de base, souvent avec des classes spécialisées dans une matière. L'admission est généralement réservée aux élèves qui ont terminé 8-9 ans d'enseignement de base ou dont l'éducation de base et l'expérience professionnelle démontrent la capacité à traiter des matières à ce niveau.
	4. Enseignement post-secondaire non supérieur	4. Enseignement post-secondaire non supérieur		Cela comprend les programmes qui sont à cheval sur la limite entre deuxième cycle du secondaire et enseignement post-secondaire. Des programmes de six mois à deux ans servent généralement à élargir les connaissances des participants qui ont réussi à terminer les programmes du niveau 3.
Supérieur	5. Enseignement supérieur de cycle court	5. Premier cycle de l'enseignement supérieur (ne conduisant pas directement à un titre de chercheur de haut niveau) subdivisé en :		
	6. Niveau licence ou équivalent académique	5A	6. Troisième niveau, premier cycle se terminant par un premier diplôme universitaire	Les programmes sont en grande partie théoriques et destinés à apporter les qualifications suffisantes pour accéder à des programmes de recherche avancés. La durée est généralement de 3-5 ans.
		5B	5. Troisième niveau, n'aboutissant pas à un diplôme équivalent à un premier diplôme de l'université.	Les programmes ont une orientation généralement pratique destinée à préparer les étudiants à des domaines professionnels particuliers (techniciens de haut niveau, professeurs, infirmiers etc.)
	7. Niveau Master ou équivalent académique	6. Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (conduisant à un titre de chercheur de haut niveau)	7. Troisième niveau, deuxième cycle	Les programmes sont consacrés à des études avancées et de la recherche originale et demande généralement la présentation d'une thèse ou d'un mémoire.
	8. Niveau Doctorat ou équivalent académique			
Non définissable	9. Non classé ailleurs		9. Education non définie en fonction d'un niveau	Les programmes sans conditions d'accès
Non déclaré		? Niveau non déclaré	? Niveau non déclaré	

Les principaux niveaux d'éducation du KILM 14 sont l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. L'enseignement primaire vise à apporter les éléments de base de l'éducation (par exemple dans les écoles élémentaires ou primaires ou dans le premier cycle de l'enseignement secondaire) et correspondent aux niveaux 1 et 2 de la CITE. Les programmes visent à donner aux élèves une éducation de base solide en lecture, écriture et arithmétique, ainsi qu'une compréhension élémentaire d'autres matières comme l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, les sciences sociales, l'art, la musique et dans certains cas, une instruction religieuse. Certains programmes de formation professionnelle, souvent associés à des emplois relativement peu qualifiés ainsi que les programmes d'apprentissage qui exigent un enseignement plus poussé y sont inclus. Les élèves commencent généralement l'enseignement primaire vers l'âge de 5 à 7 ans, et terminent vers l'âge de 13 à 15 ans. Les programmes d'alphabétisation destinés aux adultes dont le contenu est similaire à celui des programmes de l'enseignement primaire sont également classés dans l'éducation primaire.

L'enseignement secondaire est dispensé dans des lycées, des écoles de formation des professeurs à ce niveau, et des établissements de nature professionnelle ou technique. L'enseignement général continue d'y être un élément important du programme, mais on y trouve également la présentation de matières et une plus grande spécialisation. L'enseignement secondaire est constitué des niveaux 3 de la CITE (appelé « second cycle de l'enseignement secondaire ») et 4 (appelé « enseignement post-secondaire non supérieur »); les élèves commencent généralement vers l'âge de 13-15 ans et terminent vers 17-18 ans. Il convient d'observer que les classifications du KILM de l'enseignement primaire et secondaire sont différentes de celles des publications de l'UNESCO, dans lequel le niveau 2 est appelé « premier cycle d'enseignement secondaire ».

L'enseignement supérieur est dispensé dans les universités, les écoles de formations des professeurs, les écoles professionnelles supérieures et certains établissements d'enseignement à distance. Les conditions minimales pour y être admis sont d'avoir réussi l'enseignement secondaire ou d'avoir obtenu une équivalence de ce niveau de connaissances. Il correspond aux niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITE (aux niveaux 5A,

5B et 6 de la CITE-97 et aux niveaux 5, 6 et 7 de la CITE-76).

Outre l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, le KILM 14 couvre également 2 autres catégories d'éducation qui correspondent aux niveaux inférieurs au primaire de la CITE (niveaux X et 0), et aux niveaux d'instruction non définissables (niveau 9).

Les statistiques sur le niveau d'instruction de la main d'œuvre, y compris celui des chômeurs, proviennent de la base de données en ligne du BIT ILOSTAT; de la série de données sur les statistiques du travail des Caraïbes; des bases de données en ligne de l'OCDE et d'EUROSTAT; et des informations recueillies auprès des instituts nationaux de statistique. Les informations sur le niveau d'instruction sont généralement obtenues par le biais d'enquêtes auprès des ménages, d'estimations officielles et de recensements de la population effectués par les services nationaux de statistique.

Les taux d'illettrisme

L'alphabétisme se définit comme la capacité à lire et à écrire une phrase simple sur la vie quotidienne. L'illettrisme, à l'inverse, est l'incapacité à lire et à écrire une simple phrase sur la vie quotidienne. La source d'informations sur le nombre de personnes illettrées et les taux d'illettrisme est l'institut de statistique de l'UNESCO (ISU).⁴

Ces estimations sont nationales, basées sur les données recueillies lors des recensements nationaux de la population et des enquêtes auprès des ménages, ou sont des estimations de l'ISU. Les informations sur la méthodologie de modélisation des estimations sont disponibles sur le site de l'ISU.

Limites de la comparabilité

Un certain nombre de facteurs peuvent limiter l'utilisation des indicateurs pour faire des comparaisons appropriées entre les statistiques sur l'éducation dans le temps et d'un pays à l'autre. Il convient d'observer tout d'abord que les limitations relatives à la comparabilité des autres

⁴ Les estimations de l'ISU sur l'alphabétisation et l'illettrisme sont disponibles à l'adresse : <http://www.uis.unesco.org/Literacy/Pages/defaultFR.aspx?SPSLanguage=FR>

indicateurs sur la main d'œuvre s'appliquent également ici. Il faudrait lire la discussion dans la section correspondante du KILM 1 et du KILM 9 pour avoir des détails supplémentaires sur les mises en gardes en matière de comparabilité.

Outre les différences associées aux diverses sources d'information, la façon dont on assigne un niveau d'éducation aux personnes qui font partie de la main d'œuvre peut également sévèrement limiter la faisabilité des comparaisons entre pays. Beaucoup de pays ont du mal à établir des liens entre leur classification nationale et celles de la CITE, notamment en ce qui concerne les programmes de formation technique ou professionnelle, les programmes de courte durée et les programmes destinés aux adultes (qui s'étalent entre les niveaux 3 et 5 de la CITE-76, et les niveaux 3, 4 et 5 de la CITE-97). Dans de nombreuses situations, on ne respecte pas strictement les classifications de la CITE ; un pays peut choisir d'inclure le niveau 3 (secondaire) dans les niveaux 5, 6 et 7 (enseignement supérieur) ; ou les niveaux 1 et 2 (primaires) peuvent inclure le niveau 0 (pré primaire). Il convient également d'observer que dans certains pays, les niveaux de la CITE sont combinés différemment ; par exemple, les niveaux 1 et 2 (considérés ensemble comme le niveau d'enseignement primaire), peuvent renvoyer uniquement au niveau 1, notamment dans de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ou au niveau 2 uniquement. Il faut examiner de près les notes – surtout les notes de la colonne « Notes sur les classifications » - pour vérifier la répartition réelle des niveaux d'enseignement avant de procéder à des comparaisons.

Un problème qui touche plusieurs pays du sous-groupe de l'Union européenne parmi les économies développées provient du classement des personnes qui ont reçu leur plus haut niveau

d'enseignement dans les systèmes d'apprentissage. Classer l'apprentissage dans le niveau secondaire – bien qu'il comprenne une ou plusieurs années d'études et de formation au-delà de la longueur conventionnelle de l'enseignement secondaire dans d'autres pays – peut faire baisser le pourcentage de la main d'œuvre ou de la population qui a une éducation supérieure, par rapport à celui des pays où la formation professionnelle est organisée différemment. Ce problème de classification réduit substantiellement les niveaux d'enseignement supérieur rapportés par l'Autriche et l'Allemagne, par exemple, où la participation des jeunes à ce système d'apprentissage est très répandue.

Il existe des limitations à la comparabilité des informations sur les taux d'illettrisme du tableau 14d en raison des variations de la définition de l'illettrisme. La définition la plus courante est l'incapacité à lire et à écrire une phrase simple sur la vie quotidienne. Toutefois, les pays ont des contextes sociaux-culturels différents, des définitions et des normes différentes en matière d'alphabétisme, et des méthodologies différentes pour recueillir et compiler les informations sur l'illettrisme ; de plus, la qualité des données recueillies est très variable ; il faut donc être prudent pour comparer les niveaux d'illettrisme entre pays et entre régions. Certains pays définissent l'illettrisme, non pas en fonction de l'aptitude à lire et à écrire, mais en fonction du nombre d'année de scolarisation. En Estonie (2000) par exemple, une personne qui n'a pas terminé l'enseignement primaire est considérée comme illettrée, alors qu'en Malaisie (2010), une personne est illettrée si elle n'a jamais été à l'école. Ces données ne peuvent pas être comparées à celles de l'Angola (2012), par exemple, où les personnes illettrées sont définies comme celles qui ne peuvent pas lire facilement une lettre ou un journal.